

## 1- Indicateur d'écart de rémunération

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

Ne renseigner les salaires moyens que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Catégories de postes équivalents :

4 CSP

Par défaut, les catégories de postes équivalents sont les 4 catégories socioprofessionnelles (CSP).

Seuil de pertinence associé :

5%

Par défaut, le seuil de pertinence est fixé à 5 % (pour une catégorisation en 4 CSP). Pour toute autre catégorisation, il est fixé à 2 %. Remplacer 5 % par 2 % si vous êtes dans ce cas.

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
Personnel Administratif et de Gestion (non cadre)	moins de 30 ans	19 398	0			5	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	28 190	30 075	6,3%	1,3%	10	1	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	26 779	34 398	22,1%	17,1%	20	4	1	24	0,44%
	50 ans et plus	30 053	39 733	24,4%	19,4%	24	3	1	27	0,56%
Personnel Educatif et Social (non cadre)	moins de 30 ans	20 570	22 875	10,1%	5,1%	72	11	1	83	0,46%
	30 à 39 ans	24 165	24 805	2,6%	0,0%	130	14	1	144	0,00%
	40 à 49 ans	26 644	25 673	-3,8%	0,0%	132	14	1	146	0,00%
	50 ans et plus	29 291	26 314	-11,3%	-6,3%	212	15	1	227	-1,55%
Personnel Paramédical (non cadre)	moins de 30 ans	22 763	22 193	-2,6%	0,0%	31	2	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	27 690	21 791	-27,1%	-22,1%	32	2	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	36 516	27 391	-33,3%	-28,3%	36	1	0	0	0,00%
	50 ans et plus	41 986	38 885	-8,0%	-3,0%	36	7	1	43	-0,14%
Personnel Services Généraux (non cadre)	moins de 30 ans	17 206	20 770	17,2%	12,2%	4	10	1	14	0,18%
	30 à 39 ans	19 023	20 878	8,9%	3,9%	8	3	1	11	0,05%
	40 à 49 ans	21 228	22 923	7,4%	2,4%	16	8	1	24	0,06%
	50 ans et plus	23 589	23 185	-1,7%	0,0%	41	16	1	57	0,00%
Personnel Cadres	moins de 30 ans	41 168	39 851	-3,3%	0,0%	1	1	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	42 894	53 083	19,2%	14,2%	12	4	1	16	0,25%
	40 à 49 ans	51 757	47 100	-9,9%	-4,9%	26	5	1	31	-0,16%
	50 ans et plus	68 528	76 596	10,5%	5,5%	51	28	1	79	0,47%
ensemble des salariés		30 397	36 809	17,4%		1048			926	0,62%

Pour des catégories de postes équivalents plus fines que les 4 CSP, dupliquer et insérer les lignes 12 à 15 après la ligne 19 autant de fois que nécessaire et modifier les intitulés de catégories de Dans ce cas, les effectifs par CSP doivent être renseignés dans les cellules grises pour le calcul des indicateurs d'augmentation et de promotion.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

0,6

Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

note obtenue sur 40 :

39

## 2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules (sauf les cellules grises si vous utilisez une autre catégorisation que les CSP pour l'indicateur d'écart de rémunération).

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

En l'absence de modification de votre part, les nombres de salariés sont calculés d'après les données renseignées pour l'indicateur d'écarts de rémunération (cellules grises).

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés) *		écart de taux d'augmentation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
Personnel Administratif et de Gestion (non cadre)	1,7%	0,0%	-1,7%	59	8	0	0	0,00%
Personnel Educatif et Social (non cadre)	19,0%	10,5%	-8,5%	126	19	1	145	-1,26%
Personnel Paramédical (non cadre)	1,8%	3,7%	1,9%	546	54	1	600	1,15%
Personnel Services Généraux (non cadre)	5,8%	8,1%	2,3%	69	37	1	106	0,25%
Personnel Cadres	17,8%	10,5%	-7,3%	90	38	1	128	-0,95%
<b>ensemble des salariés</b>	<b>6,2%</b>	<b>7,1%</b>	<b>0,9%</b>	<b>1046</b>			<b>979</b>	<b>-0,81%</b>

\* Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, lorsqu'elles ne correspondent pas à des promotions.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

indicateur d'écart d'augmentations (points de %) :

note obtenue sur 20 :

<b>1</b>	Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.
<b>0,8</b>	Un écart d'augmentations est constaté en faveur des femmes.
<b>20</b>	L'écart d'augmentations réduit l'écart de rémunération. Tous les points sont accordés.

### 3- indicateur d'écart de taux de promotions

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules (sauf les cellules grises si vous utilisez une autre catégorisation que les CSP pour l'indicateur d'écart de rémunération).

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

En l'absence de modification de votre part, les nombres de salariés sont calculés d'après les données renseignées pour l'indicateur d'écarts de rémunération (cellules grises).

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
Personnel Administratif et de Gestion (non cadre)	15,3%	0,0%	-15,3%	59	8	0	0	0,00%
Personnel Educatif et Social (non cadre)	42,9%	36,8%	-6,0%	126	19	1	145	-0,89%
Personnel Paramédical (non cadre)	6,0%	1,9%	-4,2%	546	54	1	600	-2,57%
Personnel Services Généraux (non cadre)	15,9%	24,3%	8,4%	69	37	1	106	0,91%
Personnel Cadres	15,6%	15,8%	0,2%	90	38	1	128	0,03%
<b>ensemble des salariés</b>	<b>13,6%</b>	<b>14,7%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1046</b>			<b>979</b>	<b>-2,52%</b>

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1

Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de promotions (points de %) :

2,5

Un écart de promotions est constaté en faveur des femmes.

note obtenue sur 15 :

15

L'écart de promotions réduit l'écart de rémunération. Tous les points sont accordés.

## 4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

	nombre de salariées de retour de congé maternité*		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentées**	
ensemble des salariés	0	0	

\* Les salariées à considérer sont les salariées revenues de congés maternité (éventuellement prolongé par un congé parental) pendant la période de référence, uniquement lorsqu'une ou plusieurs augmentations ont eu lieu dans l'entreprise pendant la durée du congé maternité.

\*\* Les augmentations à prendre en compte sont celles qui sont intervenues pendant la période de référence et qui permettent de rattraper au moins la moyenne des augmentations survenues pendant le congé maternité.

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

0 Il n'y a pas eu de retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

indicateur de pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%) :

INCALCULABLE

note obtenue sur 15 :

#N/A

#N/A

## 5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commentaires pour les interpréter.

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations*			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	7	3	10	3

\* Les rémunérations à considérer sont les rémunérations brutes annuelles par EQTP utilisées pour l'indicateur 1.

indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :  
note obtenue sur 10 :

3
5

Les hommes sont sous-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.

# Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0,6	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	0,8	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	2,5	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>79</b>		<b>85</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>93</b>		<b>100</b>

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.

## Ne pas modifier les barèmes des indicateurs.

<b>Indicateur 1 : écart de rémunération (%)</b>		<b>Indicateur 2 : écart de taux d'augmentations individuelles (points de %)</b>		<b>Indicateur 3 : taux de prom (points de %)</b>	
plancher	note	plancher	note	plancher	
	0,0	40	0,0	20	0,0
	0,1	39	2,1	10	2,1
	1,1	38	5,1	5	5,1
	2,1	37	10,1	0	10,1
	3,1	36			
	4,1	35			
	5,1	34			
	6,1	33			
	7,1	31			
	8,1	29			
	9,1	27			
	10,1	25			
	11,1	23			
	12,1	21			
	13,1	19			
	14,1	17			
	15,1	14			
	16,1	11			
	17,1	8			
	18,1	5			
	19,1	2			
	20,1	0			

écart de notation	Indicateur 4 : pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)			Indicateur 5 : nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations		
	note	plancher	note	plancher	note	
15		0,0	0		0	0
10		100,0	15		2	5
5					4	10
0						